

Monnaies locales

Après le Farinet, bientôt le Chablais et la Grue?

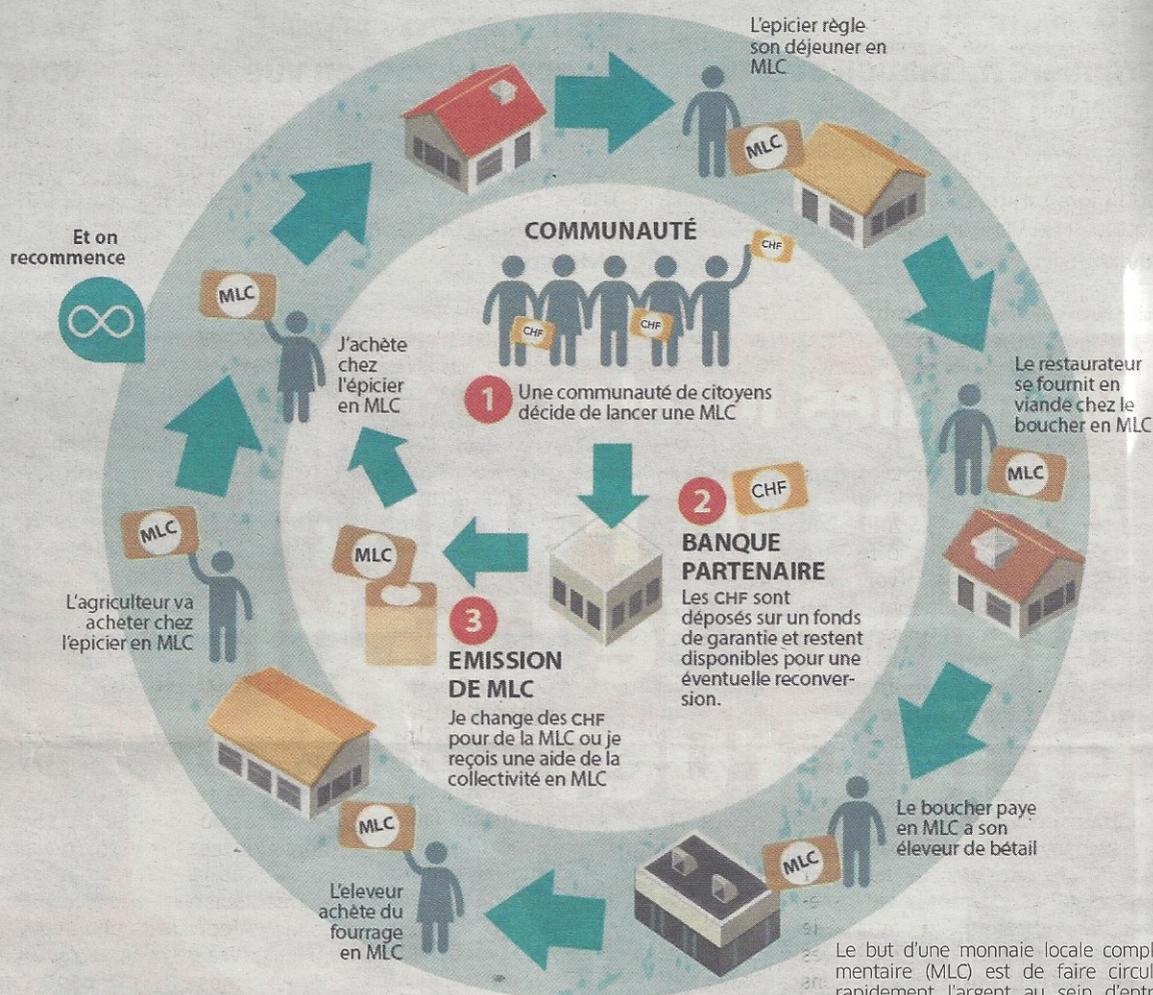


Bientôt à chaque région sa

ECONOMIE

Avec «Le Léman» en circulation à Genève et jusqu'à la Riviera, «Le Farinet» en Valais, «Le Chablais» en cours d'étude dans le district d'Aigle, «La Grue» en projet dans le Saanenland, le Pays-d'Enhaut et la Gruyère, ou encore «l'Epi» dans le Gros-de-Vaud et le Pied du Jura, le phénomène des monnaies locales prend de l'ampleur. La mise en circulation de ces devises parallèles vise à redonner du sens aux échanges économiques, en favorisant les circuits courts, dans un esprit plus communautaire que mercantile. Un système qui cherche à recréer un lien entre producteurs, vendeurs et consommateurs, en renforçant l'identité régionale. Encore faut-il que suffisamment d'acteurs se montrent intéressés et confiants au sein de la communauté concernée.

Valérie Passello



Le but d'une monnaie locale complémentaire (MLC) est de faire circuler rapidement l'argent au sein d'entreprises d'une région donnée, favorisant les liens entre les acteurs du réseau et une économie responsable.

Marre de la mondialisation et du capitalisme? Envie de revenir à des échanges commerciaux à dimension humaine? Besoin de servir des valeurs telles que le développement durable, la solidarité, le commerce équitable et la convivialité? Ne cherchez plus, le bonheur passe par la planche à billets...régionaux. C'est en tout cas le postulat sur lequel se basent les initiateurs des différentes monnaies locales et complémentaires, les MLC, émergeant un peu partout en Suisse romande.

Le phénomène n'est pas étranger au film «Demain», de Cyril Dion et Mélanie Laurent, qui donnait plusieurs exemples de ces monnaies. La Bristol Pound a notamment permis aux habitants de cette ville anglaise de mieux supporter un contexte économique difficile, découvre-t-on dans le film. Même si l'économie genevoise est loin d'être en crise, le «Léman», lancé en septembre 2015, a été très bien accueilli. Cette devise concerne avant tout Genève et le bassin lémanique transfrontalier, mais séduit aussi la région lausannoise et la Riviera. Une dizaine de commerces l'acceptent par exemple à Vevey. À ce jour, environ 150'000 Lémans sont en circu-

lation, pour un nombre d'utilisateurs estimé entre 5'000 et 6'000. Plus de 450 prestataires acceptent ce moyen de paiement et sept bureaux de change existent d'Evian à Savigny.

Pas seulement de jolis billets

Le Léman encourage l'inscription des activités économiques dans un processus d'amélioration continue, la relocalisation de l'économie par des circuits courts, la solidarité entre commerces, entreprises, associations et producteurs locaux, mais aussi des conditions de travail décentes et des pratiques économiques socialement et écologiquement responsables. Les prestataires et utilisateurs s'engagent à respecter ces valeurs par la signature d'une charte au moment de leur adhésion.

Président et porte-parole de l'association Monnaie Léman, Jean Rossiaud analyse: «Au départ, nous ne nous attendions ni à un tel succès, ni aux évolutions actuelles. Mais cela s'explique sans doute par le fait que le Léman n'est pas seulement une monnaie sous forme de bons que l'on utilise dans les commerces. C'est aussi un système de crédit mutualisé entre les entreprises du réseau, à l'image du WIR, qui a permis à la Suisse de bien s'en sortir après la crise de 1929». Le «Lémanex» a été lancé en octobre

«Nous ne nous attendions ni à un tel succès, ni aux évolutions actuelles.»

J. Rossiaud, président de l'association Monnaie Léman



300'000 frs
montant des Lémans et des Farinets en circulation

petite monnaie ?

dernier et permet aux entreprises, prenant par exemple à obtenir des prêts bancaires à l'extérieur, de bénéficier d'un crédit gratuit, limité et temporaire au sein même du réseau, facilitant les transactions. Alors que jusqu'ici les porteurs du projet étaient bénévoles, des professionnels seront embauchés pour gérer cette activité, à l'enseigne de la coopérative Lémanax. Enfin, pour les entreprises comme pour les particuliers, une application a été développée afin de pouvoir régler sa note en e-Lémans, c'est-à-dire de manière électronique.

Des valeurs à définir

Le Valais a lui aussi sa monnaie depuis mai 2017. Une campagne de financement participatif lancée en 2016 a permis de lever plus de 20'000 frs pour l'introduction du Farinet (voir notre photo de page 1), du concours de design à l'impression des billets. À l'instar des Lémans, ce sont près de 150'000 Farinets qui circulent aujourd'hui sur le territoire cantonal. Mais le nombre de prestataires est plus modeste. Pour l'heure, 160 commerçants, artisans ou entreprises jouent le jeu.

«Contrairement à l'association Monnaie Léman, nous n'avons pas engagé de démarche proactive pour faire venir les prestataires, explique David Crettenand, responsable médias au sein de l'équipe de pilotage. Tous bénévoles au sein de l'association, nous mettons un outil à disposition et attendons que le mouvement vienne des utilisateurs. Il faut du temps pour que l'usage des Farinets devienne un réflexe. Nous n'avons pas fixé d'objectif chiffré, mais nous souhaitons que cela continue d'augmenter.»

Alors que Jean Rossiaud évoque plutôt une «identité de la transition» par l'utilisation du Léman, le Farinet joue davantage la carte de l'identité régionale. La vision décrite sur son site internet est claire: «Nous voulons préserver et dynamiser les qualités qui font du Valais un lieu où il fait bon vivre: des relations humaines conviviales, des compétences artisanales variées et de qualité, des collaborations dynamiques et respectueuses entre commerçants et producteurs. Ceci afin d'assurer à la région un avenir qui réponde aux besoins de la population locale tout en tenant en compte la préservation de l'environnement pour les générations de demain». David Crettenand précise: «Il est important de bien réfléchir aux valeurs fondamentales que l'on veut porter dans le projet, afin que les gens s'y identifient. L'outil repose sur ces valeurs de base très simples et ensuite on l'utilise de manière différente en fonction de sa propre sensibilité.»

Trois projets vaudois à l'étude

En mars 2017, le groupe politique AC*DC (Alliance Centriste Du Chablais) lançait l'idée d'une monnaie chablaisienne dans le périmètre du District d'Aigle. Mais le concept n'est pas accueilli avec l'enthousiasme espéré. L'un des initiateurs de la démarche, Michael Dupertuis, déplore: «Sur les quelque 140 commerçants approchés, seulement trois ont dit être éventuellement intéressés». Au Ranch Bar de Bex, par exemple, le patron Vincent Monnard se montre sceptique: «Je n'y suis pas opposé, disons que j'attends de voir ce que cela pourrait apporter de plus. Personnellement, je n'en vois pas l'intérêt, car cela ne changerait rien à mes habitudes. Je me fournis déjà auprès de commerces locaux quand c'est possible. Au-delà du côté jovial, du fait d'avoir «notre monnaie à nous», cela pourrait nous compliquer la vie. Il faudrait jongler avec des billets différents dans notre portemonnaie et le paysan du coin chez qui j'achète mes patates serait peut-être ennuyé que je lui donne de l'argent qu'il ne peut dépenser que dans les commerces locaux». Le projet n'est pas abandonné, mais il est à l'arrêt pour l'instant, faute d'un engouement suffisant. L'avenir dira si «La Gru» recueillera davantage de succès dans le Saanenland, la Gruyère et le Pays-d'Enhaut. Une association s'est créée en ce sens en novembre dernier. Son président Simon Rauber est optimiste: «Nous avons de bons contacts et environ 150 sympathisants. Le projet suscite aussi des réactions positives sur les réseaux sociaux. Les bases d'une telle démarche sont la confiance et l'identité régionale. Pour que cela fonctionne, il faut s'afficher, informer, communiquer». Installer une monnaie locale dans trois régions où l'on parle deux langues différentes représente un défi supplémentaire, mais le porteur du projet est convaincu que tous pourront travailler ensemble. Des séances d'information publiques seront d'ailleurs mises sur pied pour sensibiliser la population. Les règlements régissant l'utilisation de la «Gru» sont en cours d'élaboration et une récolte de fonds devrait être lancée en fin d'année, de même qu'un concours de design pour arrêter le look des futurs billets. Si tout va bien, cette devise pourrait voir le jour en 2019. Enfin, du Gros-de-Vaud au Pied du Jura, «l'Epi» pourrait naître dès la fin de l'année. Le dialogue est actuellement en cours avec les potentiels prestataires pour définir les règles de fonctionnement et de circulation de la monnaie.

«Comme les Jazz ou les Reka»

Commerçante à Lausanne, Lee Carnal a d'abord été simple utilisatrice des

Lémans, elle a ensuite choisi de les accepter comme moyen de paiement dans son concept-store solidaire et éthique «Lee Seeds». Aujourd'hui, elle joue aussi le rôle d'agent de change. Séduite par l'approche philosophique de ces monnaies locales, elle reconnaît toutefois qu'après l'emballage des débuts, les transactions restent modestes: «Je n'accepte que le nombre de Lémans que je suis capable de réutiliser personnellement. Or, même à Noël, je n'en ai encaissé que 200. Les gens sont encore frileux et ne comprennent pas toujours de quoi il s'agit. Je leur explique que c'est le même système que les chèques Reka, qui existent depuis des années, ou que les Jazz, à l'époque où cette monnaie circulait au Montreux Jazz Festival. Ces monnaies servent à préserver les intérêts d'une commu-

nauté donnée. De plus, le risque est très modéré, puisque l'argent est nanti auprès de la banque».

Lee Carnal est consciente que le bon fonctionnement du système repose sur la confiance et suppose la participation du plus grand nombre. Elle voit même plus loin: «Ça me ferait plaisir d'accepter les Farinets, même si je ne suis pas basée en Valais. Je pourrais les dépenser là-bas le jour où je m'y rendrai. Notre territoire est si petit, je suis persuadée qu'une plate-forme commune pourrait être créée dans toute la Romandie». Une possibilité qui n'est pas exclue, grâce aux moyens électroniques en cours de développement. Théoriquement, une application «monnaies complémentaires» pourrait permettre d'effectuer ses paiements dans la monnaie locale souhaitée.

Ce que dit la loi

En Suisse, «le droit de battre monnaie et celui d'émettre des billets de banque appartiennent exclusivement à la Confédération», indique l'article 99 de la Constitution. Cela dit, les monnaies locales complémentaires ou virtuelles ne sont pas vraiment considérées comme des monnaies à part entière, mais plutôt comme des bons d'achat. Tant que leur utilisation reste marginale et ne vient pas faire de l'ombre au franc suisse, il n'est pas jugé utile de légiférer, d'après un rapport de la Confédération publié en 2014. Mais le Conseil fédéral affirme qu'il «suivra de près l'évolution de la situation, afin de pouvoir décider en temps utile de l'opportunité d'agir».

À l'abri des faux-monnayeurs

Si les monnaies locales et complémentaires ne sont pas des monnaies à proprement parler, il n'empêche qu'elles doivent être sécurisées, de manière à dissuader les filous de jouer de la photocopieuse. David Crettenand détaille: «Très peu d'imprimeurs sont capables de réaliser ce genre de billets, qui ont un niveau de sécurité un peu plus poussé que des billets de concert. Les Farinets sont numérotés, on peut y voir un hologramme, de l'encre UV est utilisée, il y a un côté plastifié et un côté papier, ainsi qu'un micro-texte». Falsifier des Farinets représenterait donc un gros travail, qui s'avérerait assez peu intéressant, puisque leur utilisation est limitée à un périmètre donné.

Pendant ce temps, les francs travaillent

Les monnaies locales et complémentaires ont traditionnellement une valeur équivalente à la monnaie officielle en cours dans le pays où elles sont émises. Un Léman vaut un franc, mais aussi un Euro, puisqu'il a la particularité d'être transfrontalier. Un Farinet vaut aussi un franc. Ces monnaies sont nanties, c'est-à-dire que chaque franc converti est placé sur un compte bancaire. Ainsi, si le système venait à s'arrêter, les acquéreurs de billets locaux pourraient être remboursés. Une partie des intérêts des francs placés sert à financer des projets éthiques, écologiques, culturels ou sociaux. Seuls les prestataires ont la possibilité de rechanger leurs Lémans ou leurs Farinets en francs, même si cette démarche va à l'encontre de la philosophie de base. Pour ce qui est des Farinets, une participation de 5% leur sera alors demandée.